



**HAL**  
open science

## Ordonnancement et bonification des paysages des châteaux de l'Hérault (vers 1560-1650)

Laurent Paya

► **To cite this version:**

Laurent Paya. Ordonnancement et bonification des paysages des châteaux de l'Hérault (vers 1560-1650). *Études héraultaises*, 2021, Dossier : "Paysages", 57, pp.103-117. hal-03440256

**HAL Id: hal-03440256**

**<https://hal.science/hal-03440256>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# tudes éraitaises

ISSN 1621-4609  
N° 57 - 2021

## Dossier : "Paysages"



## Sciences humaines et sociales

Revue éditée avec le concours du Département de l'Hérault

# Ordonnancement et bonification des paysages des châteaux de l'Hérault (vers 1560-1650)

Laurent PAYA \*

## Résumé :

À partir de la Renaissance, le château français, ses jardins et le paysage sont conçus comme des entités spatiales et territoriales à articuler et ordonnancer. Or, ce paradigme s'applique d'abord aux châteaux représentés dans les gravures de Jacques Androuet du Cerceau, qui se situent dans le Val de Loire et en Île-de-France. Pourtant, l'épanouissement de cette architecture italianisante concerne aussi la France méridionale. Dans l'Hérault, où les guerres de religion ont été particulièrement dévastatrices, il y a des châteaux édifiés à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début XVII<sup>e</sup> siècles, à l'époque de la Renaissance tardive, qui sont parvenus jusqu'à nous. Une étude des relations spatiales et fonctionnelles établies entre ces demeures nobles et leurs jardins, parcs de chasse, domaines agricoles, ressources naturelles, inscrits dans des paysages très différents de ceux des bords de Loire ou du bassin parisien, est à faire. Pour initier cette enquête, nous emploierons une méthode connue, basée sur l'étude du cadastre napoléonien.

## Mots-clés :

Hérault, paysages, cadastre napoléonien, châteaux, jardins, relations spatiales et fonctionnelles, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

## Abstract:

From the Renaissance, the French châteaux, their gardens and landscape were conceived as dimensional and territorial entities to be comprehensible and planned. However, this archetype applies, first of all to the châteaux represented in the engravings by Jacques Androuet du Cerceau, which are located in the Loire Valley and Île-de-France. Nevertheless, the blossoming of this Italianate architecture also concerned southern France. In the Herault, where the wars of religion were particularly devastating, there are châteaux built in the late sixteenth and early seventeenth centuries, at the time of the late Renaissance, which have survived today. A study of the structural and functional relationships established between these noble houses and their gardens, hunting parks, agricultural estates, natural resources, is set in landscapes very different from those of the river banks of the Loire or the Paris basin, and needs to be done. In order to start this investigation, we will use a known method, based on the study of the Napoleonic cadastre or land registry.

## Key words:

Hérault, landscapes, Napoleonic cadastre, châteaux, gardens, spatial and functional relations, sixteenth and seventeenth centuries.

## Resumit :

A partir de la Renaissance, lo castèl francés, sos jardins e lo paisatge son concebuts coma d'entitats espacials e territorials d'articular e d'ordonançar. Mas aquel paradigma s'aplica d'en primièr als castèls representats dins las gravaduras de Jacques Androuet du Cerceau, que se situan dins la Val de Leira e en Illa de França. Pr'aquò, l'espompiment d'aquela arquitectura italianizanta pertòca tanben la França miègjornala. Dins Erau, ont las guèrras de religion foguèron particularament devastatrisas, i a de castèls edificats a la fin del XVI<sup>en</sup> e a la debuta del XVII<sup>en</sup> sègles, a l'èpòca de la Renaissance tardièra, que pervenguèron fins a nosautres. Un estudi es de far sus las relacions espacials e foncionalas establidas entre aquelas demòras nòblas e lors jardins, pargues de caça, domenis agricolòs, ressorsas naturalas, inscriches dins de paisatges fòrça diferents de los de las ribas de Leira o del bacin parisenc. Per entamenar aquel enquesta, emplegarem un metòde conegut fondat sul cadastre napoleonian.

## Noms-claus :

Erau, paisatges, cadastre napoleonian, castèls, jardins, relacions espacials e foncionalas, XVI<sup>en</sup> e XVII<sup>en</sup> sègles.



---

\* Ingénieur paysagiste (INHP, Angers) et Docteur en Histoire de l'art (CESR, Tours),  
Laurent Paya enseigne la conception des aménagements paysagers et la représentation graphique des projets.

◆◆◆

Pour la période médiévale, des études monographiques du paysage castral ont permis de mettre en évidence les interactions entre les formes, les raisons sociales et économiques, les contextes géographiques et les environnements naturels des implantations des demeures nobles<sup>1</sup>. Dans un ouvrage de référence, Jean Guillaume<sup>2</sup> a montré qu'à partir de la Renaissance, le château français, ses jardins et le paysage sont conçus comme des entités spatiales et territoriales articulées et ordonnancées. Pourtant il n'existe pas d'études du paysage castral des châteaux de la Renaissance française, tel qu'il en existe en Italie à propos des *delizie* des environs de Ferrare<sup>3</sup> ou des villas palladiennes en Vénétie<sup>4</sup>. Le paradigme établi par Jean Guillaume concerne les châteaux du Val de Loire et d'Île-de-France, pourtant l'épanouissement de l'architecture italianisante concerne aussi la France méridionale, notamment dans le Midi toulousain ou le Luberon où se trouvent les exemples les plus connus. Dans l'Hérault, où les guerres civiles ont été particulièrement dévastatrices de 1560 à 1629, il existe aussi des châteaux édifiés, mais le plus souvent modifiés, d'après les premières règles modernes d'ordonnement et d'ornementation. En outre, l'étude pluridisciplinaire du paysage castral des châteaux de la première modernité, s'intéresse aussi bien à cet art de la composition monumentale à l'échelle du territoire, qu'aux relations spatiales et fonctionnelles établies entre le bâti, les jardins, le parc de chasse, les pratiques agricoles, les ressources naturelles et les cultures paysannes. Réalisée à l'échelle d'un département, une telle étude implique d'importantes recherches, nécessitant notamment l'exploration des compoix, des actes notariés, des plans anciens ainsi que des examens micro-toponymiques et des investigations archéologiques. Lors de précédentes recherches concernant les jardins entourés d'eau, nous avons pu, grâce à une base de données rassemblant les sources et recherches existantes, reconnaître et inventorier cette morphologie paysagère castrale à l'échelle de la Bourgogne<sup>5</sup>. Aussi, nous nous proposons ici d'initier une enquête comparable dans l'Hérault à l'aide des cadastres et des plans par masses des cultures du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette méthode de *défrichage* a déjà été appliquée par Christine Toulhier<sup>6</sup> à l'étude des jardins anciens du Maine-et-Loire ; elle est en cours dans l'Eure-et-Loir. Le cadastre napoléonien est une source iconographique exceptionnelle, car il représente précisément les limites parcellaires et fournit des indications relatives aux jardins, parcs, activités agricoles, forêts, routes, chemins, rivières, lacs, villages qui composent le paysage hérité de l'Ancien Régime. Mais il doit être utilisé avec précautions, car bien qu'il soit antérieur aux importantes modifications qui interviennent au XIX<sup>e</sup> siècle avec la révolution agricole ou le développement des parcs à l'anglaise, il est tardif quant à la période qui nous intéresse. Après avoir présenté les composantes du paysage castral héraultais pour les décennies 1560-1650, nous envisagerons les demeures nobles dans leurs paysages, en considérant d'abord les plaines, puis les garrigues, les piémonts et les causses, afin d'effectuer des comparaisons.

### Un paysage entre *scenographia* et *oikonomia*

Le paysage héraultais, structuré comme un amphithéâtre ouvert depuis les contreforts du Massif central vers la méditerranée, s'organise en trois paliers successifs : les plaines, les garrigues et la montagne. Les plaines du littoral composent un grand ensemble paysager, entre Lunel et Montpel-

lier, formé de lagunes et d'étangs pour certains asséchés et cultivés. D'est en ouest, de grandes plaines ponctuées de collines séparent le littoral de l'arrière-pays. Elles sont largement présentes dans la basse vallée de l'Hérault, du Libron et de l'Orb. Les garrigues couvrent les premiers reliefs calcaires. Elles sont la conséquence du défrichage, de brûlage et d'exploitation du bois de la forêt primaire de chênes verts et chênes blancs. Dans les hauteurs montagneuses de l'amphithéâtre, le causse calcaire du Larzac et les gorges de la Vis forment un ensemble radicalement distinct de la montagne proprement dite. Au nord, les grands reliefs calcaires constituent des ensembles paysagers sculptés par l'eau. Ces paysages, arides et marqués par le pastoralisme, prennent des allures de steppes. Durant des siècles, l'élevage ovin a joué un rôle central dans l'économie languedocienne, fournissant laine, peaux, lait, viande et fumure. Plus à l'ouest les montagnes dépassant 1000 mètres du Caroux, de l'Espinouse et du Somail. Schisteuses, gneissiques et granitiques, elles forment la bordure méridionale du Massif central et septentrionale du département. Elles s'accompagnent d'Avant-Monts et de vallées.

Le paysage villageois urbanisé et agreste de la campagne héraultaise au début des Temps modernes est encore très redevable de son héritage médiéval<sup>7</sup>. Rappelons que la peste noire arrive en Languedoc à l'été 1348, suivie de plus d'un siècle de calamités pour la province : épisodes pestueux, guerre de Cent Ans et bandes de brigands mettant à sac la région. Après 1450, une période de renouveau marquée par une très forte augmentation de la population touche le Languedoc. Cette période n'a cependant presque pas laissé de traces architecturales dans le paysage, sans doute à cause de la perpétuation d'un savoir-faire local traditionnel et de l'importance des destructions qui vont suivre pendant les guerres civiles entre catholiques et protestants. L'étude du compoix de 1597 de Tressan par Bruno Jaudon permet de restituer l'aspect du territoire de la moyenne vallée de l'Hérault<sup>8</sup>, parfois appelé « cœur d'Hérault » situé entre 30 et 100 m d'altitude environ. 11,4 % de l'espace est occupé par l'habitat. Les zones cultivées (*ager*) sont majoritairement des cultures sèches représentant 97,3 % du terroir. Elles se décomposent en champs céréaliers 24,8 %, champs complantés 40,9 %, d'*olivette*<sup>9</sup> 17,6 %, d'*olivette* complantée<sup>10</sup> 6,2 %, de vigne 6,0 %, de vigne complantée 1,1 %, d'*amellarède*<sup>11</sup> 0,5 %, d'*amellarède* complantée 0,2 %. Les cultures arrosées ne représentent que 0,8 % du terroir et sont composées de jardins 0,5 %, *ferrajeal*<sup>12</sup> 0,2 % et de pré 0,1 %. Les zones incultes (*saltus*) qui représentent 1,9 % du terroir sont formées de bois de chênes verts 0,7 %, d'*herme*<sup>13</sup> 0,7 % et de *ribeyral*<sup>14</sup> 0,3 %. Les cultures céréalieres, pour partie complantées, dominent donc largement le paysage et en forme la matrice, la vigne ne devenant majoritaire qu'après les années 1820 seulement. Ces composantes agraires varient en fonction d'importantes différences géographiques et naturelles : sur les causses karstiques du Larzac entre 750 à 900 mètres l'élevage ovin est à la base d'un système agropastoral où *ager* et *saltus* s'imbriquent et sur les piémonts la culture du châtaigner s'installe entre 300 et 800 m à partir du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, sur les sols cristallins et schisteux des Avant-Monts, des Monts d'Orb et du Caroux. Néanmoins, le territoire pastoral par excellence demeure le *saltus*, espace intermédiaire entre bois et culture. Les vil-



lages des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles conservent également leur urbanisation médiévale. Les fortifications ne disparaissent qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> voire au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y eut dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle un essor de la sériciculture, promue notamment par Olivier de Serres, autour de Nîmes et de Montpellier. Passé 1620, la production de soie rapporte davantage que celle du blé<sup>15</sup>. Au fil du temps, la plaine littorale s'est métamorphosée de par le creusement de canaux et l'assèchement des étangs.

Le compoix de Tressan de 1597 mentionne également qu'au sud du village se trouve la terrasse du château du seigneur, large promenade disparue exposée au soleil, et surplombant le verger de « monsieur », ce qui révèle l'intérêt du seigneur de l'époque pour les aménagements de vues plaisantes dominant son jardin et le paysage environnant<sup>16</sup>. Les traités d'architectures modernes intègrent le paysage agreste à la conception des maisons nobles. Ainsi déjà pour Leon Battista Alberti *L'art de bien bastir...* (1553) la villa en situation de belvédère s'ouvre visuellement sur la campagne :

« Au demeurant, je veux, s'il est possible, que les habitations des personnes civiles n'occupent pas la plus fertile place du lieu, mais autrement la plus honorable et de telle assiette que l'on puisse avoir la fraîcheur du vent, le plaisir du soleil et la récréation de belle vue tout à l'entour, même qu'il soit facile à y arriver des champs et que s'il vient des gens de connaissance, on les sache dûment recueillir. Qu'il regarde la ville et pareillement elle lui, avec aussi plusieurs autres bourgades, villages et hameaux d'environ, singulièrement la marine ou rivière, la belle et grande plaine découverte, les montagnes basses ou hautes, les délices des jardinages, les pêcheries attrayantes, les chasses et les voleries, ensemble tous autres passe-temps qui se peuvent imaginer. »<sup>17</sup>.

Ce principe de mise en vue est repris par Louis Savot *L'architecture française des bastimens particuliers* (1624) qui introduit la notion d'« assiette » :

« L'assiette sera agreable si elle est en vn lieu sec pour la commodité des pourmenoirs & advenuës si elle est un peu ellevée bornée de montagnes d'un costé à quelques trois lieües loin & d' autres à perte de veüe ayant son paysage diversifié de plaines & collines de forests rivieres prairies terres labourables vignes villes, villages & hameaux »<sup>18</sup>.

Pour Olivier de Serres, spécialiste inspiré par l'*oikonomia* de Xénophon en tant qu'art de bien gérer un grand domaine agricole, l'assiette de la demeure a surtout des conséquences agronomiques et c'est le coteau qui représente la situation la plus favorable :

« La plaine & la montagne à cause de leurs extremités, par raison cedent au costau, lequel participant de l'une & de l'autre assiette, tient par là le milieu tant désiré & par consequent est plus propre à tout produire, principalement si le ciel de la contrée est temperé, & son fonds de bonne volonté ; car cela estant, il n'y a fruit en la terre que le costau ne porte gayement aussi est-elle la plus plaisante & la plus saine assiette de toutes les autres, à cause que les vents & les fanges n'y sont trop importunes comme és montagnes & plaines, où ces deux in-

commoditez nuisent beaucoup. La montagne ne peut convenablement servir qu'en bois & pasturages pour le bestail, en quoi elle est tres propre : mais d'en faire du labourage, d'y planter des vignes & arbres, desirans la culture, cela est bien difficile de grand coust, & de petite durée par escouler la graisse de la terre avec les pluyes, & lacher trop tost l'humidité, mesmes tant plus le fonds se trouve cultivé [...] Au contraire la raze campagne estant trop platte, retient trop longuement les eaux, au détriment du labourage lequel ne se peut ni bien faire ni avancer avec trop d'humidité, perte qui se recognoit & en la qualité & en la quantité des fructs. Ainsi void on que le costau resistant mieue aux intemperies que ne la plaine ne la montagne est à préférer à toute autre assiette »<sup>19</sup>.

De plus pour Alberti la composition ordonnée de l'architecture dépend d'une congruence des formes dont dépend le principe de *concinntas* (accord harmonique) :

« [...] beauté est un accord, ou une certaine conspiration (s'il faut ainsi parler) des parties en la totalité, ayant son nombre, sa finition et sa place, selon que requiert la susdite correspondance, absolu certes et principal fondement de nature, qui doit être suivi au mieux qu'il est possible en matière de bâtimens, pour ce qu'en lui consiste dignité, grâce, autorité [...] »<sup>20</sup>.

Or la *concinntas* s'étend aussi à l'environnement de la demeure, de ses dépendances et ses espaces agricoles, pour le plaisir et le profit.

Pour l'architecte Sebastiano Serlio, autre commentateur de Vitruve, la *scenographia* est d'abord l'art de mettre les objets en perspective afin de produire un effet de profondeur. Dans *Le second livre sur la perspective* publié à Paris en 1545, Serlio propose des scènes de théâtre construites en fonction d'un point vers lequel toutes les lignes du décor convergent<sup>21</sup>. De même, l'organisation du jardin moderne, tel un décor de théâtre, s'établit clairement selon une composition à un ou plusieurs axes de fuite<sup>22</sup>. Ce savoir de la mise en espace, convoquant la géométrie et l'art du dessin, est au nombre des compétences du gentilhomme selon Olivier de Serres :

« Aussi l'Arihmetique, la Geometrie, l'Architecture, la Perspective mesme la pourtraiture pour représenter forteresses villes chasteaux, paysages, dignes parties du gentilhomme moyennant lesquelles il dessaignera plans de forteresses & de maisons privees voire par tels moyens ordonnera de ses bastimens de ses jardins de la disposition de ses arbres & fera autres choses de son mesnage par art avec heureuse issue »<sup>23</sup>.

L'architecture du Languedoc méridional au XVI<sup>e</sup> siècle est mal connue, sans doute car les foyers artistiques furent rares et les destructions nombreuses. Dans l'Hérault le gothique flamboyant tardif peut s'observer en ville à Béziers<sup>24</sup>. Dans le piscénois, le château de Margon élevé vers 1510, rappelle des châteaux de la Loire de la même époque. À l'extrémité orientale du département le château de Marsillargues (vers 1560), semble avoir été inspiré par le Louvre, Uzès, et les antiquités de Nîmes et Arles. Une certaine activité reprend timidement à la fin du siècle, sous le règne d'Henri IV, à Pézenas et ses environs où résident les Mont-



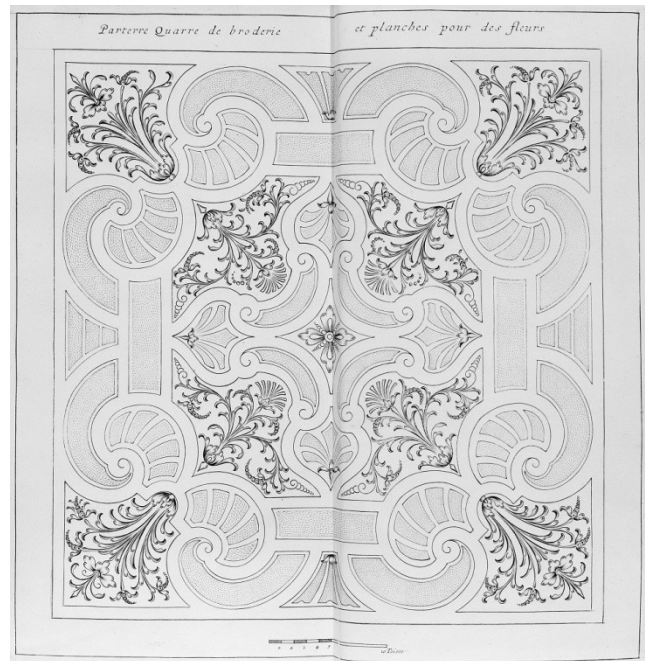
monrency, ainsi qu'à Béziers et Montpellier. Cet élan manque d'être stoppé par la révolte de Rohan en 1622, puis redémarre avec la paix d'Ales en 1629, alors que le gouvernement du Languedoc est déplacé à Montpellier. Les maisons des champs nobles bâties à cette époque sont dénommées *granges* dans le piscenois ou *métairies*<sup>25</sup> et *campagnes* plus largement en Languedoc. Elles conjuguent les fonctions de demeures de plaisance et d'exploitations agricoles. Leur plan suit le schéma traditionnel méridional du quadrilatère flanqué de tours pour la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Parfois, les modèles en U et L se développent, alors que l'édifice remanié incorpore souvent le donjon d'un château médiéval primitif. Comme en Provence, beaucoup de ces châteaux ne sont que des reconstructions. La plupart ont un caractère ostentatoire limité, qui semble témoigner d'une faible pénétration des modèles architecturaux italiens.

On sait peu de choses sur leurs jardins, exceptées quelques descriptions de la Grange des Prés demeure des Montmorency<sup>26</sup>. Dans *Le théâtre d'agriculture* (1600), Olivier de Serres propose une classification quaternaire de ces espaces : « Le jardinage se distingue en quatre especes, assavoir, en Potager, Bouquetier, Medicinal, & Fruitier. »<sup>27</sup> Celle-ci se fonde aussi sur l'ancienne séparation entre « Jardin de profit » et « Jardin de plaisir »<sup>28</sup> ; Le bouquetier qui « a pour premier but le plaisir »<sup>29</sup> associe les plantes odorantes à celles dont les fleurs sont décoratives. C'est aussi dans ce lieu que l'on peut voir les ornements des parterres d'apparat en buis taillé. Pour Jacques Boyceau de la Barauderie dans son *Traité du jardinage...* (1638) :

« [Les parterres] sont faits de bordures de plusieurs arbrisseaux et sous-arbrisseaux de couleurs diverses, façonnez de manières différentes, de compartimens, de feuillages, passéments, moresques, arabesques, grotesques, guillochis, rosettes, gloires, targes, écussons d'armes, chiffres, et devises. Ou bien par planches, se rencontrans sur des formes parfaites, ou semblables, dans lesquelles on employe des plantes rares, rieurs et herbages plantez en ordre, ou faisant des pelouses épaisses, d'une ou plusieurs couleurs, en forme de tapis de pied. »<sup>30</sup>

Mais, les broderies de Boyceau de la Barauderie (**fig. 1**) ne ressemblent pas encore à celles dessinées par Le Nôtre : ce sont des carrés compartimentés à symétrie centrale adaptés à un jardin également carré pouvant être clos. Ils sont en revanche plus grands et plus ornés que les compartiments d'entrelacs ou de carreaux rompus, dessinés avec des aromatiques ou des planches de gazon, tel qu'ils sont illustrés dans *La Maison rustique* (1583) de Charles Estienne. Néanmoins, Boyceau n'interdit pas aux créateurs de jardins de reproduire encore ces formes plus modestes au XVII<sup>e</sup> siècle, même s'il est lassant « de voir tous les jardins partis seulement en lignes droites, les uns mis en quatre carrez, les autres en neuf, les autres en seize, & jamais ne voir autre chose. »<sup>31</sup> La présence de jardins à quatre côtés rectilignes égaux est donc un élément indicateur d'un aménagement réalisé à la période qui nous intéresse. Nous écarterons de fait les demeures et jardins pour lesquels de grands travaux sont attestés au XVIII<sup>e</sup> siècle ou dont le cadastre napoléonien révèle une organisation d'ensemble du jardin faisant intervenir, au lieu d'une symétrie centrale, une symétrie bilatérale impliquant des parterres au tracé oblong renforçant les perspec-

tives : Cassan, Perdiguier, Lignan-sur-Orb, la Mogère, Assas, Bocaud, Flaugergues, la Mosson, la Piscine, Castries, Assas, Margon, *etc.* Nous excluons également plusieurs châteaux urbains d'origine médiévale, reconstruits aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, bien qu'ils aient parfois, comme à Tressan, fait l'objet d'aménagements liés au jardin et au paysage, mais d'une façon trop incomplète pour les envisager dans le cadre d'une étude consacrée à la bonification et à l'ordonnement du territoire castral : Maureilhan, Cazouls d'Hérault, Belarga, Poussan, Puissalicon, Pégairolles-de-l'Escalette, Saint-Geniès de Fontedit, Soubès, Puimisson, Lunas, Puilacher, Beaufort, Puissalicon, Aubaigues, *etc.*



**Fig. 1** : Parterre Quarre de Broderie, Jacques Boyceau de la Barauderie, *Traité du Jardinage selon les Raisons de la Nature et de l'Art*, 1638, p.87, MET Museum, New York, inv. 26.104.2.

## Maisons des champs des plaines et des puechs

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle la construction du château de Marsillargues par Jean de Louet de Calvisson (1496-1565), baron des états du Languedoc, intègre le donjon médiéval au château moderne. Sa façade est ornée d'une décoration très riche à l'antique incorporant différents emblèmes en hommage au pouvoir royal. Une seconde aile imitant la première est élevée en vis-à-vis dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un château incorporé au tissu urbain. Bien que nous ignorions l'emplacement exact du jardin du XVI<sup>e</sup> siècle, il est probable que ce fut son emplacement actuel disposé dans le prolongement de la cour d'honneur et en relation avec le parc. Néanmoins, le château était en 1622 un carré « fermé de bonnes murailles bien terrassées » flanqué de tours et bastionné ce qui ne permet pas de le confirmer, bien que fortifications et lieux d'agrément ne soient pas incompatibles à cette époque<sup>32</sup>. Le cadastre napoléonien montre un château inséré dans le tissu urbain d'un village, toujours ceinturé de fossés en eau qu'alimente le Vidourle. Comme dans plusieurs villes ita-



liennes, le long de ces fossés sont aménagées des promenades. À l'Ouest le jardin s'ouvre vers un immense parc de chasse, dont l'emprise de 10 ha équivaut à celle du village. Ce parc, aujourd'hui disparu, est traversé d'une allée plantée longue de 300 m semblant placée dans l'axe du jardin sur la carte de l'état-major de 1820-1866. On observe aussi la présence d'un bassin. Ce parc est visible sur la carte de Cassini, qui montre aussi qu'une grande partie sud-ouest du territoire communal était un espace composé essentiellement de lagunes et de marais. De nombreux mas étaient présents, la plupart situés entre le Vidourle et les marais. En 1621 les Huguenots décident de démolir les églises de Marsillargues, Mudaison, Candillargues entre autres. Jean de Lauzelergues, un autre partisan du camp catholique, achète la seigneurie de Candillargues en 1624 et y fait construire le château actuel<sup>33</sup>. Cette demeure noble d'aspect hétéroclite est élevée sur la même place que l'église. Il s'agit d'un château urbain, plus modeste que Marsillargues, même si le village ne comprend que quelques maisons. Le plan de masse des cultures de l'an XII montre une plaine de terre labourable, à l'exception des jardins qui environnent le village. Sur le cadastre napoléonien, le village est entouré de canaux aujourd'hui comblés. Le château correspond aux parcelles 1 sur le cadastre et 15 sur 7 sur le plan des masses des cultures. Un jardin de 2 300 m<sup>2</sup> environ, le plus étendu du village, aménagé en largeur semble être divisé symétriquement par une allée en 6. Il donne sur le paysage de la plaine environnante sans véritablement contribuer à son organisation. Au nord la vigne occupe la plus grande superficie et au sud les pâturages. Creusé en 1689, le canal de l'Or représenté sur le cadastre relie le village à l'étang.

Dans un contexte paysager de plaine côtière assez comparable, à l'est du département, entre Agde et Béziers, près du Libron, à environ 5 km au nord de la mer Méditerranée se trouve le domaine de Preignes-le-Vieux. Le château bâti en basalte, remanié plusieurs fois notamment au XVI<sup>e</sup> siècle, présente un corps de logis principal à trois étages avec des tours rondes aux angles nord et ouest construit autour d'une cour fermée à l'est et au sud par une enceinte fortifiée. Au sud-ouest, distinct du château, un ensemble de bâtiments anciens comprend une chapelle du XII<sup>e</sup> siècle, une tour d'escalier à vis, une forge et un pigeonnier<sup>34</sup>. Sur le plan de masse des cultures de 1807, le jardin (parcelle 12) et le château forment un ensemble aligné, quadraturé et proportionné dans la pente légère orientée vers le Libron. Un fossé, toujours en eau aujourd'hui, draine l'eau de cette zone marécageuse de façon à la bonifier. Le cadastre napoléonien précise l'emplacement du maillage de ces fossés drainants délimitant des plateformes de culture comparables à celles observées plus au nord en France tempérée (fig. 2). Au-delà, le château est entouré de vignes et de terres labourables. Situé plus au nord dans les terres du Biterrois, le château de Ribaute est témoin de l'évolution des formes architecturales modernes étudiées par Frédéric Mazeran<sup>35</sup>. Le corps de bâtiment central, caractérisé par son escalier, ses voûtes en pendentif, ses trompes et ses toitures en pavillon, date du règne de Henri IV mais il intègre une partie médiévale remaniée. L'actuel parc ne permet plus d'identifier le tracé de l'ancien jardin, mais le cadastre napoléonien et l'atlas de l'état-major 1820-1866 sont en revanche très explicites. Deux parcelles irriguées par une noria située à proximité du Libron assurent la bonification des jardins, l'eau étant ache-

minée par un canal nommé « ravin du puits ». Le jardin se répartit sur trois parcelles qui portent la mention « le jardin ». Nous pouvons admettre, en nous fiant à l'atlas de l'état-major que la parcelle carrée 231, faisant front au plus près de la façade nord du château, qui est entouré d'allées en buis dans le terrier de 1774<sup>36</sup>, était compartimentée en carreaux. À son extrémité se trouve une chapelle, comme dans plusieurs jardins des châteaux du Val de Loire notamment. Une parcelle de jardin moins régulière est juxtaposée en 236 : elle accueille des noyers en 1774. Fait suite une autre parcelle en 235 séparée des « arbres blancs » en 347, par le ruisseau de la Garenne. L'ensemble de ces parcelles bonifiées s'étend sur 350 m de long, soit environ 5 ha. Au-delà se trouve « la Garene ». Au nord sur une parcelle non irriguée sont plantés des amandiers. L'organisation spatiale est donc non seulement réalisée en fonction de l'adduction d'eau, mais aussi d'une organisation géométrique et scénographique.



Fig. 2 : Château de Preignes, section A2 du cadastre de 1823, Archives départementales de l'Hérault.

En remontant vers l'Ouest les plaines de la basse et de la moyenne vallée de l'Hérault, nous atteignons Pézenas, dont la campagne est le théâtre d'une émulation architecturale primordiale dans le contexte de cette étude. Devenue ville royale en 1262, Pézenas doit sa fortune aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, au rôle, économique lié aux foires, et politique, attaché à la présence des Montmorency et Conti, gouverneurs de Languedoc. Le patrimoine architectural et artistique de Pézenas a fait l'objet de nombreuses études, dont la plus célèbre est certainement la thèse de Jean Nougaret<sup>37</sup>. Aussi, nous nous contenterons de le considérer humblement dans le cadre restreint de cette étude, la *scenographia* et l'*oikonomia* du paysage des maisons des champs du piscénois. On notera, que dans les plans anciens qui nous sont parvenus<sup>38</sup>, les abords directs de la cité sont occupés de demeures avec jardins (mas), destinés à l'approvisionnement des marchés, comme souvent sous l'Ancien Régime. Traditionnellement, ces faubourgs peuvent également accueillir des demeures nobles et leurs jardins d'agrément, mais aucun jardin orné de parterres ne figure dans ces sources iconographiques. En s'éloignant de la ville, vers l'est la Grange des Prés est certainement la maison des champs piscénoise la plus documentée. Henri I<sup>er</sup> duc de Montmorency achète en 1587 ce domaine de près de 150 ha, qui comportait un « enclos » de 10 ha protégeant un château à tourelles. Le logis noble, tel qu'il apparaît dans les plans qui nous sont parvenus, forme un immense ensemble à suite de cours approximativement aligné, issu de campagnes de construction successives entre 1587 et 1607. Il en résulte un





plan, qui, dès le premier édifice, n'est pas soumis à une pure disposition géométrique. Étonnamment, les élévations montrent des façades, d'un aspect assez fruste, comparées à Marsillargues. On distingue encore l'intégration du manoir existant datant de la fin du Moyen-Âge. D'après le cadastre napoléonien et un plan ancien, dans ce complexe architectural, dans un espace trapézoïdal disponible, s'intègre un jardin d'agrément, dénommé « parterre de buis de Monsieur » d'environ 500 m<sup>2</sup><sup>39</sup>. Une autre broderie carrée, légèrement plus grande, se trouve au nord près de la noria<sup>40</sup>. On notera, que ces parterres, tracés dans le goût du début du XVII<sup>e</sup> siècle, sont davantage une extension à ciel ouvert du bâti, qu'un trait d'union avec le paysage. À l'est en revanche, là où s'étend sur environ 1,2 ha le jardin de rapport, on décèle une certaine harmonisation des proportions à grande échelle entre l'ensemble château-parterres et la surface des parcelles cultivées. Au sud le jardin d'agrément se prolonge, d'une façon qui peut sembler bancale. Il comprenait en effet un vivier daté de 1601 et une rocaille humide<sup>41</sup>, dont l'emplacement ne semble pas dépendre d'un projet d'harmonisation géométrique, mais de nécessités techniques liées au complexe réseau d'irrigation tributaire à la fois d'une noria au nord et de canaux alimentés par l'Hérault au sud. De par son aspect composite issu d'ajouts successifs, ce domaine pourrait rappeler Fontainebleau. Le plan des cultures de l'an XIV révèle une des raisons stratégiques et territoriales de l'emplacement de Grange des Prés : la présence du pont sur l'Hérault et des trois « moulins des prés ». Au Sud, sur le cadastre napoléonien, sur la plaine inondable en bordure d'Hérault, on distingue un important dispositif hydraulique formé d'un réseau dépendant de « Fossés Mayres » (fossés majeurs) et leurs ramifications conduisant, tout comme la noria, à des réservoirs ainsi que l'a montré Alix Audurier-Cros : « Le système hydraulique ancien permettait des échanges de flux entre l'enclos de la Grange et le fleuve Hérault. Lors des crues, les eaux submergeaient régulièrement les champs et alimentaient la réserve (la gourgue) et le grand vivier intérieur, à l'époque du duc »<sup>42</sup>.

La basse vallée de la Peyne au nord de Pézenas, dont une magnifique *Carte générale* aquarellée du XVIII<sup>e</sup> siècle montre un paysage de prés, de vergers, de champs labourés et de ripisylve<sup>43</sup>, est un foyer de développement des maisons des champs modernes, sans doute initiés à partir de 1590 par l'aménagement du château du Parc qu'Henri I<sup>er</sup> de Montmorency affecte aux activités cynégétiques. Le cadastre ne montre pas de plan d'ensemble géométrisé et proportionné pour ce parc. C'est sur cette rive septentrionale de la Peyne, où la pente depuis le plateau est la plus longue et progressive, que se trouve le plus grand nombre de maisons des champs. Sur les hauteurs, le prieuré de Saint-Jean de Bebian figure au compoix de 1688 au nom des héritiers d'Etienne II de Goudon, fils d'Etienne I de Goudon, grènetier au grenier à sel de Pézenas, qui le possédait peut-être avant lui dans les années 1600-1615. Le logis qui domine la vallée est aligné avec un jardin de 2 500 m<sup>2</sup> (parcelle 1053) qui descend jusqu'au ruisseau de Tartuyo. Ce jardin carré est clos d'un mur portant deux tourelles dans les angles. Le château de Loubatières est une demeure seigneuriale du XV<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>, modifiée ultérieurement. La maison en bord de coteaux domine la pente vers le sud-ouest sur laquelle s'étend aujourd'hui un bois, mais qui était dans le cadastre des petites parcelles de pâtures et des vignes s'adaptant à la nature du

terrain et à la déclivité. Le jardin se développe à l'arrière du corps de logis dans un enclos carré de 1 200 m<sup>2</sup>. Roquelune ou « Campagne de Boudon » sur le plan de masse des cultures, est une ancienne résidence de la Famille de Boudoul, capitaine-châtelain de Pézenas au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le compoix de la Coste de 1688 elle fait partie d'un domaine au tènement de « Roquelunas » comprenant, d'un côté du Rieurtort, « maison, écurie, deux cours, jardin, vigne, olivette, champ et bois de rivage », de l'autre côté, « un pigeonnier moulin à blé avec deux meules non moulans (ne broyant plus), étable, poulailler, cazal (bâtiment à demi ruiné), cour, jasse (bergerie) patus (cour) au-devant, jardin verger, vivier, aire, pré, champ, olivette, bois de rivière et herme »<sup>45</sup>. Le cadastre montre nettement le parti d'ordonnement du jardin d'1,7 ha situé au-devant de la demeure, puisqu'une allée le divise quasi symétriquement sur 170 m (fig. 3 et 4)



Fig. 3 : Château de Roquelune, Archives départementales de l'Hérault, C 4283-1 Pézenas : cours de la Peyne. 1748 (détail).



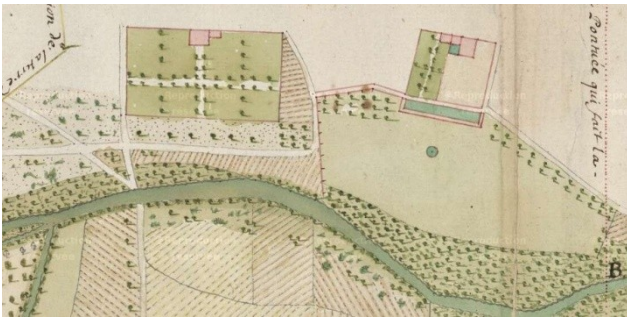
Fig. 4 : Château de Roquelune, Section E2 du cadastre de 1827, Archives départementales de l'Hérault.

(parcelles 525, 526 et 529). Une autre allée le recoupe orthogonalement sur sa moitié sans déformation longitudinale. On remarque également un bassin au-devant du logis et un vivier près des dépendances. Roquesol, ou « métairie Bonnet », dont l'histoire n'est pas connue avec précision est un bâtiment agricole construit sur un terre-plein d'une mise espace beaucoup plus modeste, selon le cadastre napoléonien. En 1521, Jean de Montpezat possède une grange et son moulin sur la Peyne. En 1627, André de Juvenel, secrétaire du duc de Montmorency, l'obtient et en 1646 alors qu'elle appartient à François de Carrion-Nizas, elle est vendue aux pères de l'Oratoire, puis rachetée en 1654 par Félix de Juvenel. Le château actuel daterait de 1880 mais les abords correspondent aux aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle. Montpezat comportait une maison d'habitation, deux tours servant de pigeonniers, une écurie et un jardin clos, séparés par une





allée ouverte par une porte à arc segmentaire<sup>46</sup>. L'eau est toujours très présente dans l'ancienne métairie : le vivier de 110 m de long, creusé en 1647, est toujours enjambé par un escalier monumental à balustres conduisant à la terrasse, incluse au sein d'un jardin d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, qui comprenait aussi un bassin miroir d'eau le long de l'aile ouest du logis (fig. 5 et 6). Étonnamment, le chemin de Roujan à Montagnac traverse le complexe castral sur la terrasse en longeant le vivier. Bien que non axées sur le bâti, les parcelles agricoles du domaine sont ordonnées sur une grille avec l'emprise du logis comme module. À proximité, le château d'Aigues-Vives est moins documenté. Il figure clairement à côté de Montpezat sur la *Carte générale de la vallée de la Peyne*. On y distingue deux vastes parterres symétriques faisant face au logis, le chemin de Pézenas à Caux passant en contrebas.



**Fig. 5 :** Château de Aigues-Vives et Monpezat, Archives départementales de l'Hérault, C 4283-1 Pézenas : cours de la Peyne. 1748 (détail).



**Fig. 6 :** Château de Monpezat, Section E2 du cadastre de 1827, Archives départementales de l'Hérault.

Le cadastre n'est pas très éloquent quant à l'ordonnement spatial du château de Larzac, ou métairie Thomas, qui domine la vallée de la Peyne depuis son coteau méridional aménagé en terrasses<sup>47</sup>. Sous la cour de cette maison, reconstruite au début du XVII<sup>e</sup> siècle par un intendant des Montmorency, se trouve une citerne alimentée par

une galerie sous-terraine qui traverse le jardin, puis se prolonge au-delà vers la métairie ou château St-Julien, abritant une orangerie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dont on peut attribuer la construction à Guillaume de Bizerobert<sup>48</sup>. En suivant le Val de Peyne sur sa rive méridionale le château de Peyrat ou métairie Montplaisir se trouve sur la commune de Tourbes. Il s'agit d'une propriété de la famille de Peyrat, établie à Pézenas dès le XV<sup>e</sup> siècle. Se trouvant en plaine il n'offre pas de vue dominante particulière. L'adjonction de tours au XVI<sup>e</sup> siècle transforma cette ferme en maison forte, embellie et agrandie au XVII<sup>e</sup> siècle. Le logis s'organise autour de deux cours carrées de même dimension, la « cour du propriétaire » et la « cour du fermier »<sup>49</sup>, dont les bâtiments disposaient de tourelles aujourd'hui disparues. Le plan de masse des cultures de l'an XIII montre un domaine qui s'étend jusqu'au ruisseau de Rièges qui débouche dans la Peyne. On y distingue au sud un jardin, des terres labourables, des vignes et un bois. Le jardin, qui semble disposer d'un bassin en son centre et d'un autre en bordure au sud, se développe en forme de trapèze à l'ouest sur la parcelle 916, dans le prolongement des deux cours du logis. Le parc dénommé enclos occupe environ 10 ha et ne semble pas encore traverser par son allée axée sur la demeure.



**Fig. 7 :** Château de Saint-Martin, section B1 du cadastre de 1827, Archives départementales de l'Hérault.

Dans les environs de la Grange des Prés d'autres maisons des champs remarquables ont été élevées durant la même période. Elles ont la particularité d'être situées sur des coteaux dominant l'Hérault orientés à l'ouest. Selon la tradition locale, au XV<sup>e</sup> siècle, la grange de Saint-Martin est propriété de Jean de Lauret, seigneur d'Aumes. Elle passe ensuite à son fils, Jean de Lauret, sieur de Carlenças, dont la fille Lucie épouse vers 1535 Nicolas I de Graves, sieur de La Treille. Le château actuel de Saint-Martin de Graves, qui a été édifié vers 1891, n'est pas celui qui nous intéresse. Celui qui nous occupe, représenté sur le cadastre napoléonien (fig. 7), est posé sur les pentes du Pioch Montauli : il domine le paysage vers lequel il s'oriente. Le jardin carré (parcelle 67) qui descend en pente est nettement divisé en quatre carreaux par des allées, dont l'une d'elles est axée sur le château. Le jardin qui s'étend au-delà du parterre en verger ou potager aux parcelles 76 et 79 est alimenté par un canal d'irrigation. Plus bas en bordure de la plaine se trouve un fossé le long du chemin des « moulins de castelnaud ». Le plan de masse des cultures de l'an XIV de Pézenas montre qu'il est environné à parts égales de vignes et de pâturages. Plus à l'ouest, le château de Marennes ou Marenne est une résidence du XVII<sup>e</sup> siècle mal documentée. De plan massé à tourelles, il domine l'Hérault et la route Royale. Pourtant, son jardin doté d'un dispositif de canaux pour l'arrosage, et orienté au sud en bordure d'une aile latérale, n'est pas tourné en direction du fleuve (parcelles 568, 576). Cet agencement



imparfait, au regard de la théorie architecturale, est sans doute une conséquence de la situation initiale du château rénové élevé trop au bord du promontoire. En outre, on remarque que le chemin qui mène au château n'est pas axé non plus. Cette symétrie partielle caractérise souvent les châteaux de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Étonnamment, on ne distingue pas le mur d'un enclos de chasse. Également construit en bordure d'un plateau dominant le fleuve et sa plaine, le château à tourelles de Lavagnac, commencé en 1622, était achevé dans sa partie ancienne en 1640. Ce château que l'on doit aux Mirman, seigneurs d'Adissan, subit des modifications jusqu'en 1760, mais elles ne semblent pas avoir concerné l'emprise carrée du parterre du jardin : adjonction des écuries, orangeries, terrasses et fontaines, avec report de l'entrée principale au sud<sup>50</sup>. Le jardin est aujourd'hui orné d'un seul parterre carré à symétrie centrale (parcelle 13), qui correspond à l'esthétique des jardins du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Sur le plan de masse des cultures de 1804, la parcelle trapézoïdale de 8 000 m<sup>2</sup> sur laquelle est aménagé le parterre de 3 000 m<sup>2</sup> est bordée d'un chemin à l'ouest, placé orthogonalement à l'axe de symétrie du jardin et du logis. Au-delà, en descendant vers l'Hérault, s'étend une vaste parcelle de terre labourable (parcelle 1). La voie d'accès au château, qui n'est pas rectiligne, est bordée d'une part de bois en taillis (parcelle 17) et de l'autre de terres labourables (parcelle 3). Au sud on trouve des amandiers complantés sur une terre labourable, puis une bergerie (parcelle 34), avec de vastes pâturages. Le cadastre montre la présence d'une fontaine en bordure du taillis du côté de la bergerie.

Situés sur l'autre rive de l'Hérault, d'autres châteaux intégrés à des villages de plaine proches de Pézenas ont été aménagés à la moderne. Le château de Nizas est une construction de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle, orné d'un portail Renaissance<sup>51</sup>. Le corps principal et les deux ailes sont restés en l'état, ainsi que deux des trois tours d'angle. L'édifice présente un plan en U autour d'une cour intérieure. À l'origine, le château était probablement cantonné de quatre tours, dont deux seulement subsistent au nord, de part et d'autre de la façade principale. Dans l'axe de la façade, un avant-corps avec passage couvert supporte une terrasse bordée de balustres. Le plan par masse de culture de l'an XII explicite son environnement paysager : contre le château à l'ouest en bordure du tissu urbain se trouve un verger de 900 m<sup>2</sup>. Dans l'axe d'une cour situé au nord de l'ensemble château-jardin, vers l'est se développe une longue allée en perspective de 350 m de long traversant une vaste parcelle de terre labourable, incluant une vigne à son extrémité gauche. On ne distingue donc pas de jardin d'agrément aux abords de ce château, mais incontestablement un ordonnancement à grande échelle des cultures du domaine selon un axe de symétrie partiel par rapport au logis. D'après la tradition locale, le château à Léznigan-la-Cèbe aurait été bâti entre 1625 et 1630 par Henri II, duc de Montmorency, pour son épouse<sup>52</sup>. Son architecture sobre se compose de trois corps de bâtiments disposés en U flanqués de quatre tours rondes. Le logis s'organise sur une cour rectangulaire, précédée d'une avant-cour d'entrée. Situé en bordure du village l'emprise du château se prolonge par un jardin rectangulaire dans l'axe du logis. Sur le plan de masse des cultures de l'an XII, il est environné de vignes et comporte une extension en terre labourable. Un premier jardin, aujourd'hui orné d'un bassin dédié à l'agrément, borde toute

l'aile est du château sur 1 800 m<sup>2</sup> (parcelle 286) en se subdivisant en deux parterres par une allée. L'axe de cette allée se prolonge au jardin de rapport puis est redivisé en deux parcelles oblongues symétriques dans l'axe de la façade sud-est du château (parcelles 282 et 283) de 6 500 m<sup>2</sup>. Le tènement est bordé d'un fossé drainant au nord. Sur le cadastre napoléonien, le château est incorporé au tènement de l'« enclos » (9,5 ha), ceinturé d'un mur. Les parcelles de l'« enclos » sont nettement distribuées géométriquement : elles forment une grille tracée par deux allées orthogonales à la façade du château de 300 m à l'est recoupée à angle droit par deux allées de 250 m au nord-sud. Il n'y a pas d'ordonnement au-delà de ce parc.

## Demeures nobles des garrigues, des piémonts et des causses

Situé à l'extrémité occidentale du département, le château d'Agel propriété des vicomtes de Minerve est situé en fond de vallée dans un méandre dominé par des collines calcaires rocailleuses. Implanté en bordure du village, le château, qui a été reconstruit à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>, est un édifice sur plan massé, aux angles flanqués de tours. Un mur d'enceinte clôture l'ensemble, ainsi qu'un premier jardin de 1 300 m<sup>2</sup>, situé au sud sur la parcelle 665 dont l'emprise équivaut en surface à celle du château dans sa cour. À l'est dans le prolongement de l'axe de symétrie de la façade se situe la parcelle 671 de 1,3 ha, où se trouve aujourd'hui un bassin d'une dizaine de mètres de large, sur le côté sud une fontaine. Au-delà du bassin, la parcelle 671 est aujourd'hui une vigne traversée par un chemin de pratiquement 100 m, bordé d'un double alignement de marronniers parfaitement axé sur la façade est du château. Situé un peu plus au nord, dans la chaîne montagneuse des Avant-Monts, le château de Pardailhan a été construit vers 1650, par la famille de Brugairoux, au hameau de Pontguiraud<sup>54</sup>, à l'emplacement d'une ferme et d'un péage seigneurial. Le cahier des biens nobles de Pardailhan, annexé au compoix de 1670, indique :

« M. Marquis de Brugayroux seigneur de Pardailhan, possède noblement : un château, basse-cour, jasse et tours, assis au masage de Pontguiraud, avec sa fausse braye autour du dit château<sup>55</sup>. »

Selon le plan de masse des cultures de 1807 cette maison des champs, pourvue d'un système défensif (fausse-braie), est également dotée d'un jardin linéaire et géométrique dont l'axe, parallèle à l'axe nord-sud celui du logis, est étonnamment décalé de 80 m vers l'ouest par rapport à cet axe. Alors que les abords directs du château sont occupés par des pâturages, ce décalage du grand jardin de la parcelle 722 d'environ 1 ha s'explique probablement par une adduction d'eau signalée par une mare en son extrémité. Une construction édifiée à l'angle nord-est sur cette parcelle peut correspondre à un pigeonnier ou à un pavillon d'agrément. Aheadant du château, un parc formé d'un bois en taillis emmuré s'étend sur les parcelles 731, 732 et 733.

Plus au nord dans les montagnes héraultaises, à la Colombières-sur-Orb, le château très peu documenté daté du XVII<sup>e</sup> siècle, selon la tradition locale, est posé sur un contrefort du massif cristallin du Caroux en contrebas de la tour carrée médiévale. Dans ce paysage accidenté, on distingue,



aux abords de ce château au plan en U, deux enclos ordonnés pouvant correspondre à des jardins, ce que confirment les photographies aériennes et les observations *in situ*. Un jardin quadrangulaire à l'extrémité arrondie de 1 100 m<sup>2</sup> est clos d'un mur orienté au sud (parcelle 410) dans le prolongement du logis. Un second enclos quadrangulaire (parcelle 406), au tracé légèrement désaxé dans le cadastre, révèle la présence d'un vivier alimenté par un « canal » provenant du ruisseau l'Albine. Tout le complexe castral est aujourd'hui environné de chênes verts. Plus à l'ouest, les monts d'Orb présentent des successions de reliefs mouvementés, où alternent les monts et les vallées étroites, dans des différences d'altitude qui font passer de la végétation montagnarde (hêtres, résineux) à la végétation méditerranéenne (châtaigniers, chênes verts). L'Orb y creuse une vallée large et verdoyante. À la Tour-sur-Orb, la résidence des abbés de Joncels (de 1597 à 1686) désignée, soit sous le nom de « la Tour », soit sous celui de « château de Brousson », remonterait, pour sa forme actuelle, aux premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Le logis entoure, sur trois côtés, une cour rectangulaire, séparée de la route par des dépendances. Le bâtiment central est encadré par deux ailes. Une porte monumentale donne directement accès à une galerie. En raison de la déclivité, le jardin est habilement disposé dans l'alignement du côté nord du corps de logis. Sur le cadastre napoléonien, la connexion et l'ordonnement dans le paysage s'effectuent par un chemin rectiligne qui relie le « château de la Tour » au « moulin de la Tour » sur 180 m, puis au lieu stratégique du pont sur l'Orb. Le plan de masse des cultures de l'an XII mentionne des prés et des terres labourables sur le bas du château et des bois en taillis sur le dessus, qui ne correspondaient probablement pas à un parc étant donné sa forte pente. Le plan de masse des cultures de l'an XIV est quasiment identique. Le château de Cazilhac situé sur la commune du Bousquet-d'Orb, dominé par les crêtes de l'Escandorgue et du Méguilou, dispose de par son origine défensive d'une vue étendue sur la vallée de l'Orb. En 1512, la Famille de Peyrottes ou Peyrotte rachète le Château, qui est rasé en 1627 sur l'ordre du Duc de Montmorency, puis reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Le corps de logis est formé de deux ailes en L fermées par un mur d'enceinte cantonné de deux tours carrées délimitant une cour. Sur la parcelle oblongue 452, des jardins en terrasse divisés en deux parties égales, contiguës mais désaxées par rapport au château, surplombent un paysage de prairies et de vignes. Ce jardin qui épouse les formes du relief s'étale sur 18 m de large et 100 m le long du parc, avec un dénivelé de 15 m au-dessus du ruisseau Mendic. La parcelle 450 est l'avant-cour. La vaste parcelle 449 d'environ 4 ha, plus ou moins triangulaire à l'extrémité de laquelle se trouve le logis noble, et sur laquelle est inscrit « château de Cazilhac », correspond au parc ceinturé d'un mur. Le long de l'Orb se trouve un bief qui alimente des moulins. Un aqueduc que ne représente pas le cadastre conduit de l'eau depuis un moulin du bord de l'Orb, jusqu'au château le long du chemin du Bousquet.

Plus au sud, le château médiéval de Pézènes-les-Mines, en partie reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle, est situé sur les collines boisées du piémont, au-dessus du village et de la haute vallée de la Peyne<sup>58</sup>. Le château est ceint par un mur fortifié qui suit les irrégularités du relief. Le logis se compose de quatre corps de bâtiments autour d'une cour intérieure rec-

tangulaire. Deux tours flanquent l'édifice, une rectangulaire au nord et une semi-circulaire au sud. La plupart des châteaux des villages construits sur des hauteurs en montagne manquent d'espace pour qu'apparaissent des éléments d'ordonnement paysagers significatifs, mais ce n'est pas le cas à Pézènes. En effet, le plan de masse des cultures de 1800 montre qu'à l'arrière du château médiéval, une longue terrasse (parcelles 118 et 111) d'environ 270 m a été aménagée, au milieu de laquelle se trouve une tour, surmontée d'une plus petite. Cette terrasse est à la fois un jardin, une promenade et un belvédère qui domine la vallée encaissée (parcelle 116) où serpente la Peyne. Les pentes escarpées sont couvertes de bois de taillis. Grâce à un manuscrit conservé à la BnF datant de 1759 un état des lieux de cette terrasse au XVIII<sup>e</sup> siècle nous est parvenu :

« À partir du château, il y a deux terrasses l'une à la suite de l'autre qui sont de toute beauté, au bout de chacune est un beau pavillon, [...] la première qui est toute couverte d'orangers a à côté sur une banquette un bel espalier tout rempli d'arbres fruitiers de la meilleure espèce et l'autre est entouré d'une palissade de lauriers taillés [...] le tout qui se trouve dans un pays de montagne, doit avoir coûté des sommes immenses et mérite d'être comparé aux ouvrages des romains [...] »<sup>59</sup>.

Dans le Lodévois, non loin de Pézènes, au sein d'un paysage montagneux de forêts de chênes verts, le château de Lavalette d'origine médiévale a été reconstruit au moins partiellement en 1585, suite au siège mené par les troupes du duc de Joyeuse. Une grande campagne de restauration a dû se tenir dans le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. Le château de plan massé à tourelles est situé côté village dans l'angle d'un parc d'1 ha. Au sud, il est aujourd'hui orné d'un parterre quadrangulaire de 2 000 m<sup>2</sup> (parcelle 68) de l'autre côté de la cour d'honneur (parcelle 70), dans le prolongement de l'aile principale du bâtiment. Une terrasse panoramique, se trouve au nord sur les parcelles 108 et 109 alors que le jardin sud n'offre pas de vues sur le paysage.



Fig. 8 : Château de Jonquières, Section A du cadastre de 1824, Archives départementales de l'Hérault.

Plus à l'est, le château d'Arboras, construit en contrebas des escarpements du causse du Larzac, profite d'une situation surélevée dégageant une vue sur un paysage de plaine et de garrigues. L'ancien château fort d'Arboras, situé sur une importante route de transhumance, fut démoli au XVI<sup>e</sup> siècle sur ordre des États généraux du Languedoc, et remplacé au XVII<sup>e</sup> siècle par l'actuelle demeure seigneuriale à caractère résidentiel<sup>61</sup>. Le château, en bordure et en léger contrebas du





Fig. 9 : Château de Jonquières, avec l'aimable autorisation de Bernard Evrard, chateau-fort-manoir-chateau.eu

tissu urbain, est orienté au sud-ouest. C'est un château de plan massé avec tourelles. Son parc clos de taille limitée (2 200 m<sup>2</sup>) comprend deux jardins : un parterre d'ornement de 600 m<sup>2</sup> dans le prolongement de la façade et à l'ouest un verger. À quelques kilomètres d'Arboras et de Montpeyroux, le château de Jonquières (fig. 8 et 9) est situé au début de la plaine face au Rocher des Vierges et aux contreforts du Larzac. L'état actuel de ce château, clairement doté d'un parc dédié à l'agrément qui nécessiterait de plus amples investigations, remonterait aux années 1650 à 1660. Sur le cadastre, au plus près de la façade occidentale on remarque d'abord, incorporé à la parcelle 66 qui est probablement une terrasse, ce qui ressemble à une borne ou bien un bassin triangulaire : cas rare dans l'art des jardins<sup>62</sup>. Étonnamment, le jardin ne s'étend pas de façon symétrique et proportionnée comme un tapis au-devant de cette façade occidentale, pourtant il est certain que cet espace a bien fait l'objet d'une composition savante. En effet, à quelques mètres du corps de logis se dresse aujourd'hui une porte ornée isolée, désaxée et pivotée par rapport à l'axe de symétrie de la façade. Cette porte était, semble-t-il, incorporée à un mur, et s'ouvrait sur une allée au tracé irrégulier, soit la parcelle 164 du cadastre. Ce passage clos d'environ 150 m de long aboutissait d'une part à une fontaine située près de la place de l'église et de l'autre à l'extrémité sud du mur de l'enclos du parc. Son parcours anguleux particulier, bordé d'orangers comme à Pèzezes, pouvait être aménagé pour la pratique du jeu de mail<sup>63</sup>. Au Sud, de l'autre côté du chemin de Saint-Guiraud à Jonquières, une autre parcelle de 3 500 m<sup>2</sup> a été intégrée au complexe du jardin de plaisir, deux portes situées dans les murs de clôture permettaient d'accéder de l'une à l'autre en traversant le chemin. Cette parcelle carrée, portant le numéro 122, comprenant deux tours rondes à ses extrémités méridionales, était probablement un parterre. L'une de ces tours

pouvait servir d'orangerie et l'autre de salle de jeu<sup>64</sup>. Le cadastre montre que cette parcelle était bordée de canaux d'irrigation en provenance de la fontaine. Au sein du vaste enclos du château, d'autres parcelles carrées sont irriguées par un canal provenant du ruisseau de l'Argenteuil notamment au niveau du tènement des Mouillères. Dans ce secteur bien irrigué, à 300 m au nord-ouest du château, à l'extrémité de la parcelle rectangulaire 180, se trouvait un buffet d'eau du XVII<sup>e</sup> siècle dont le bassin a été remonté en 1977 au centre de la cour d'honneur. Plus au sud en remontant sur la cause d'Aumelas, le Château-Bas d'Aumelas est, semble-t-il, une demeure noble plus ancienne et modeste que Jonquières, élevée au sein d'un paysage karstique plus aride. Cette demeure, de plan en L à tourelles qui date de 1595 résulte des travaux de modernisation et d'embellissement d'une ferme appartenant à un personnage prénommé Bonnet<sup>65</sup>. Sur le cadastre napoléonien, il est possible d'identifier une avant-cour (parcelle 77) et un jardin trapézoïdal de 1 500 m<sup>2</sup> placé dans l'axe du corps de logis (parcelles 74 et 75). On reconnaît aussi une ancienne verrerie ainsi qu'une fontaine en bordure du ruisseau Valladas. Sur le Plan de masse des cultures de l'an XIII cette maison des champs est environnée d'un ensemble de parcelles de petite taille disposées selon la nature du relief et des sols : terres labourables, pâtures, prés et vignes.

En remontant vers le nord sur les hauteurs du Larzac méridional, situé près du Caylar sur une doline, le Cros d'Alajou est une ancienne résidence d'été de l'évêché de Lodève vendue par René de Birague à Jacques d'Albesquier, Consul de Lodève de 1562 à 1586. Puis le château est acquis par François de Julien, un autre consul de Lodève, qui le vend à la famille de La Treille en 1627. Jean Jacques de La Treille, seigneur de Fozières et du Cros entreprend d'importants



Fig. 10 : *Château de Sorbs*, avec l'aimable autorisation de Bernard Evrard, [chateau-fort-manoir-chateau.eu](http://chateau-fort-manoir-chateau.eu)

aménagements qui déterminent la forme du château actuel <sup>66</sup>. La végétation du plateau d'aspect steppique se compose de pelouses, de buis, de genévriers et de pins côtoyant un maillage bocager dense. Les abords du château situé en lisière du village n'échappent pas au morcellement des parcelles comme conséquence des accidents topographiques. Le devant du logis est occupé par une cour, et l'arrière par des terres agricoles situées dans l'enclos irrégulier d'un jardin d'environ 2 400 m<sup>2</sup>. Curieusement une « pâture » (parcelle 37), peut-être simple un pré fleuri d'agrément dans la tradition médiévale, borde l'arrière du château et précède le jardin proprement dit (parcelle 22), ces deux parcelles s'articulant approximativement. Au-delà de l'enclos le chemin du Cros à Sorbs est quasiment axé sur la façade. Plus au nord, sur le causse du Larzac, le château de Sorbs, dans son aspect actuel, est une construction de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ou, au plus tard, du début du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 10). C'est un édifice formé de trois corps de bâtiments disposés autour d'une cour intérieure, fermée sur son quatrième côté par un mur de clôture. À l'arrière de ce mur se trouvent deux galeries superposées. Au fond de la cour, dans l'axe du corps central, s'ouvre la porte d'entrée du château, encadrée de pilastres et surmontée des armes de la famille de La Treilhe sculptées vers 1627. Quatre tours d'angle cylindriques cantonnent l'ensemble. Un document de 1631 présente le château comme une exploitation agricole avec ses écuries, son aire, sa basse-cour et sa jasse (bergerie) <sup>67</sup>. Sur le cadastre napoléonien, rien n'indique que le jardin, aujourd'hui aménagé en parterre, fut un jardin de plaisir. En revanche, nous identifions clairement l'enclos de ce jardin avec pigeonnier, d'environ 1 500 m<sup>2</sup> axé et proportionné sur le corps de logis. L'articulation du logis et du jardin au sein du complexe castral est particulière, puisque sur une distance de 25 m le

jardin est séparé de la demeure par une bergerie, puis par le chemin du mas de l'église à Vissec. Ce chemin a été déplacé et la bergerie arasée lors de la rénovation. L'ensemble est également ordonnancé dans la pente étagée en terrasses ; un escalier à double rampe donnant accès au jardin, le mur du jardin formant un soutènement. La présence d'un parc de 1,8 ha est envisageable sur la parcelle 1700. Plus à l'ouest, toujours au bord du plateau karstique du Larzac méridional le village de Saint-Maurice-de-Navacelles est le dernier village avant la descente dans les Gorges de la Vis ou dans le Cirque de Navacelles. Le premier château de Saint-Maurice des Seigneurs de Montcalm est bâti au XIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui subsistent la base du donjon carré et certaines parties des substructures. Le château actuel reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement de l'ancien château adopte le traditionnel plan massé à tourelles méridional <sup>68</sup>. Un jardin se trouve nettement sur la parcelle 8, directement aux abords du château, et décalé au sud symétriquement à la cour. Le parc se développe sur 2,5 ha sur les parcelles 61 et 62 jusqu'au « castellet », une dépendance du château datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Le long du chemin du castellet en bordure du parc le cadastre montre un système d'adduction d'eau long de 300 m aboutissant à une lavagne (mare artificielle pour les ovins). Le parc, qui intègre une « pasture avec quelques arbres » puis au-delà jusqu'aux limites du mur de l'enclos une simple « pasture », est aujourd'hui traversé par une allée rectiligne de 260 m ordonnant l'espace symétriquement depuis la façade du château jusqu'au « castellet ».

Situé à Viols-en-Laval, plus au sud sur un autre causse calcaire au-dessus de Montpellier, le château de Cambous (fig. 11 et 12) est un édifice mentionné pour la première fois en 1504, dont l'état actuel date des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>





Fig. 11 : Chateau de Cambous, Section A2 du cadastre de 1829, Archives départementales de l'Hérault.

siècles. L'aile sud a été remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Antoine de Cambous est un catholique engagé qui reprend une forteresse en 1584. La générosité royale lui permet de reconstruire son château de Cambous qui, trois siècles plus tard, sera au centre d'un territoire de près 24 km<sup>2</sup> d'étendue. Le fils aîné d'Antoine de Cambous n'ayant pas d'héritier, le domaine passe à sa sœur Marguerite, mariée à Jean de Ratte, fils du viguier de Gignac, qui combat également le parti huguenot<sup>69</sup>. Le quadrilatère, cantonné de trois tours rectangulaires que forme le château délimite une cour intérieure Renaissance à arcades, agrémentée d'un puits. L'aile est, est constituée, en partie, par le donjon du château médiéval et l'angle nord-est ne possède pas de tours. Les façades sont percées de fenêtres à meneaux non sculptées, comme souvent dans le Languedoc méridional. À l'ouest, la façade principale s'ouvre en revanche par une porte très ouvragée. Au nord la majorité des terres sont rocailleuses et parsemées de bergeries, pâtures et devois (enclos pour les agneaux). Le château est élevé à l'angle d'un vaste parc de chasse de 10 ha dans lequel sont indiqués deux « lacs » sans doute un vivier et une lavogne (abreuvoir) pour le gibier ou les ovins. La parcelle 32 est

réservée au jardin carré juxtaposé à celle du château, dont l'emprise de 2 200 m<sup>2</sup> est deux fois plus grande que celle réservée du château. Une des allées qui traversent le parc boisé prolonge directement une allée du parterre. Dans le cadastre napoléonien ou les photographies aériennes du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le jardin n'est pas connecté avec le paysage des condamines (terres fertiles d'un domaine) situées au sud, contrairement à ce que montrent les photographies aériennes récentes où une allée de 400 m qui passe par le centre du jardin traverse cette plaine. Dans cette partie méridionale du domaine on relève la présence d'une « condamine des noyers » un arbre peu fréquent sous climat méditerranéen. On notera également que sur le tènement les « corrèges » se trouve une glacière. Un enclos avec un petit bâtiment, dont l'affectation n'est pas claire, se trouvait face au château de l'autre côté du chemin de Viols-le-Fort à Viols-en-Laval : cet édifice a disparu pour que la route soit éloignée du château. À l'est de Cambous, dans les massifs calcaires où le Ravin des Arcs s'est profondément creusé, le château de Notre-Dame-de-Londres est l'une des possessions en garrigues de la famille Roquefeuil, l'une des plus illustres du Languedoc. Le village qui profite de la fertilité d'une doline arrosée par la rivière de la Tourguille est environné par des puechs rocailleux et broussailleux. Bien que construit au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ce château conserve les traits d'une maison forte médiévale : tourelle d'angle, donjon, peu d'ouvertures et d'espace entre les différents volumes. Pourtant, il présente quelques vestiges de décors italianisants réalisés au XVI<sup>e</sup> siècle, comme une porte d'entrée rustique monumentale<sup>70</sup>. (fig. 13) Un jardin rectangulaire qui fait face au sud à une aile latérale se développe sur 3 700 m<sup>2</sup> (parcelle 237) en contrebas d'une terrasse surélevée (parcelle 235) d'environ 450 m<sup>2</sup>. Le tènement du Colombier (parcelle 239), inclus



Fig. 12 : Chateau de Cambous, avec l'aimable autorisation de Bernard Evrard, chateau-fort-manoir-chateau.eu







Fig. 13 : Château de Notre-Dame-de-Londres, avec l'aimable autorisation de Bernard Evrard, [chateau-fort-manoir-chateau.eu](http://chateau-fort-manoir-chateau.eu)

au parc du château, s'étend sur 3 ha dans le prolongement du précédent jardin jusqu'à la Tourquille. À l'ouest, un autre jardin, aujourd'hui un verger, s'étend sur les parcelles 183 et 184 et comprenait un vivier. Le parc qui occupe le tènement de « la Garenne » sur 5 ha est axé par un chemin qui le divise en deux parties quasiment égales sur les parcelles 248 et 248bis. À l'extrémité orientale du département, à quelques kilomètres au nord de Notre-Dame-de-Londres le château de Saint-Bauzille-de-Putois est également situé dans un paysage accidenté de garrigues au nord des gorges de l'Hérault au bord du causse de Taurac. Ce château, incorporé au tissu urbain, fut construit vers 1643 par Jean de Valat, prieur de Valleraugue, accusé selon la tradition locale, d'avoir utilisé les pierres du temple et incorporé un cimetière dans son parc. Son logis, de plan rectangulaire à deux niveaux flanqués de tours rondes et d'un donjon carré, évoque celui de Cambous situé à peu de distance<sup>71</sup>. Édifié au sud du village sur le cadastre ancien, il dispose d'un vaste parc structuré par deux allées en angle droit au départ du château. Ce parc, qui s'étend sur 3,2 ha, correspond aux parcelles 386 et 387. Les emplacements du jardin à labyrinthe de buis et du système hydraulique qui font l'objet d'un classement ne se distinguent malheureusement pas sur le cadastre.

## Conclusion

Cette étude préliminaire du paysage castral des années 1560-1650 dans l'Hérault, faisant intervenir une approche empirique basée sur la dynamique des formes, permet d'émettre plusieurs remarques conclusives. Les maisons des champs de l'Hérault sont dans leur grande majorité issues de la reconstruction de maisons fortes ou de métairies nobles, et en conserve des vestiges et des dispositions. De même pour le jardin et le paysage, malgré les actualisations, des morphologies anciennes perdurent, en particulier la nature morcelée et diversifiée du parcellaire agricole qui caractérise le Languedoc. En raison de leur passé militaire, un grand

nombre des logis nobles héritent d'une situation dominante qui confère un point de vue sur le paysage. Elles se trouvent à proximité de terres fertiles, et de lieux stratégiques d'un point de vue économique et politique, tels que les moulins et les ponts. En montagne on privilégie les vallées, sur les causses les dolines, et dans les plaines aussi bien les coteaux que les terrains plats non inondables. Parfois, le domaine est même traversé, au plus proche de la demeure, par une route à contrôler. La densité des maisons des champs est moins importante dans les zones montagneuses ou les causses, là où le climat est plus rude et les ressources naturelles plus rares, que dans la plaine du Val d'Hérault. Dans chacun de ces territoires, des techniques particulières de bonification ont été développées : irrigation, stockage de l'eau ou drainage. C'est donc dans les environs de Pézenas que, d'après cette étude et d'autres que nous avons évoquées, se trouve le plus grand nombre des maisons des champs au début des Temps modernes. Il n'existe pas d'architecture castrale et paysagère spécifique des différents paysages considérés. En effet, le plan massé à tourelles, autour d'une cour, ou non, est très majoritaire. La disposition du logis entre cour et jardin n'est en revanche pas la règle, car les jardins attenants à une aile latérale sont plus nombreux, et d'autres solutions sont possibles afin de s'adapter aux contraintes naturelles et foncières : une cour entre aile et jardin, un jardin décalé dans l'axe, un jardin fragmenté en parterre et terrasse, etc. Les axes de symétries partielles sont très fréquents à l'échelle du jardin, moins répandus à celle du parc, et exceptionnels au-delà. On notera que les châteaux de Roquelune et de Saint-Martin, aux jardins quadripartites et symétriques implantés sur des coteaux surplombants le fleuve Hérault, sont les plus proches du modèle théorique humaniste de la *scenographia* et l'*oikonomia*. On notera, qu'indépendamment de l'environnement paysager, la surface d'un jardin ou verger d'agrément est en moyenne de 1 900 m<sup>2</sup>, avec un minimum de 900 m<sup>2</sup> et un maximum de 3 700 m<sup>2</sup>, la surface d'un parterre de buis est de 500 à 600 m<sup>2</sup>, et que celle d'un parc varie entre 1 et 9 ha.

## BIBLIOGRAPHIE

◆◆◆  
**ALBERTI 1553** : ALBERTI (Leon-Battista), *L'art de bien bastir*, Paris ; J. Kerver, 1553.

**AUDURIER CROS 2020** : AUDURIER CROS (Alix), Un domaine d'Henri I<sup>er</sup> de Montmorency au temps d'Olivier de Serres : la Grange des Prés, à Pézenas [en ligne], *Patrimoines du Sud*, n 11, 2020. Disponible sur <http://journals.openedition.org/pds/3969>.

**BALDAN 2017** : BALDAN (Sandro) dir., *Contesti paesaggistici delle ville di Andrea Palladio: atlante cartografico*, Villa del Conte ; Bertato, 2017.

**BONIFAS 1989, 107-124** : BONIFAS (Brigitte), Maisons des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> à Béziers (Hérault), in *Archéologie du Midi Médiéval*, 1989, n° 7, p. 107-124.

**BOYCEAU DE LA BARAUDERIE, 1600** : BOYCEAU DE LA BARAUDERIE (Jacques), *Traité du jardinage...*, Paris ; M. van Lochem, 1638.

**CECCARELLI, VENTURI 2008** : CECCARELLI (Francesco), VENTURI (Gianni) dir., *Delizie in villa : il giardino rinascimentale e i suoi committenti - ( Ferrara paesaggio estense ; I)*, Florence ; Leo S. Olschki, 2008.

**DE MEULEMEESTER 2003** : DE MEULEMEESTER (Johnny), Le paysage castral de nos régions aux IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, in *Les Cahiers de l'urbanisme*, n° 45, 2003, p. 8-15.

**DURAND 2004** : DURAND (Aline), *Les Paysages médiévaux du Languedoc (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse ; Presses universitaires du Mirail, 2003.

**FALGAIROLLE 1922, 390** : FALGAIROLLE (Prosper), Documents pour servir à l'histoire de l'art en Bas-Languedoc : III. La restauration du château de Marsillargues en 1679, in *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, II, VIII, 1922, p. 390.

**FREGNAC 1965, 291** : FREGNAC (Claude), *Merveilles des châteaux de Provence*, Paris, Hachette, 1965, p. 291.

**GUILLAUME 1999** : GUILLAUME (Jean) dir., *L'environnement du château et de la villa aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris ; De Architectura, Picard, 1999.

**HEBERT 2009** : HEBERT (Jean-Pierre), *Paysage castral en Bessin et Pays d'Auge du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat sous la dir. de Jean-Pierre Caillet, Lille ; A.N.R.T., 2009.

**JAUDON 2004** : JAUDON (Bruno), *Tressan jusqu'en 1914. La naissance d'un village viticole en Languedoc* [en ligne], Tressan ; Au Fil de l'histoire, 2004. disponible sur [https://www.researchgate.net/publication/286458500\\_Tressan\\_ju\\_squ'en\\_1914\\_La\\_naissance\\_d'un\\_village\\_viticole\\_en\\_Languedoc](https://www.researchgate.net/publication/286458500_Tressan_ju_squ'en_1914_La_naissance_d'un_village_viticole_en_Languedoc)

**LEROY-LADURIE 1966** : LEROY-LADURIE (Emmanuel), *Les Paysans de Languedoc*, Paris-La Haye ; Mouton, 1966, 2 vol.

**LITOUX 2014, 67-80** : LITOUX (Emmanuel), Un paysage castral dominé par le château d'Angers, in (É. Vacquet dir.) *Saint Louis et l'Anjou*, Rennes 2014, PUR, p. 67-80.

**MARTIN 1900, 65** : MARTIN (Ernest), *Histoire de la ville de Lodève depuis ses origines jusqu'à la révolution*, Tome 1, Montpellier ; Serre et Roumégous, 1900, p. 65.

**MAZERAN 2019** : MAZERAN (Frédéric), L'évolution des châteaux en biterrois de la fin du XV<sup>e</sup> à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (deux exemples remarquables : Ribaute et Perdiguier) [en ligne], in *Patrimoines du Sud*, 10, 2019. Disponible sur <https://journals.openedition.org/pds/3285>.

**MISSION PATRIMOINE VILLE OU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE PÉZENAS s.d., 33** : MISSION PATRIMOINE VILLE OU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE PÉZENAS, *Le Patrimoine du Grand siècle, Tome 1, l'architecture privée*, Pézenas ; s.n., s.d., p. 33.

**MISSION PATRIMOINE, PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES s.d., 25** : MISSION PATRIMOINE, PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES, *Guide Méthodologique*, s.n., s.d., p. 25

**NOUGARET 1969** : NOUGARET (Jean), *Pézenas : Évolution urbaine et architecturale du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montpellier ; Thèse de doctorat Université Paul Valéry, 1969.

**PAYA 2014a, 246-265** : PAYA (Laurent), Les jardins « en forme d'Isle » en Bourgogne (1450-1650), in (N. Faucherre, D. Gautier, H. Mouillebouche dir.) *L'eau autour du château*, Chagny 2014, Cecab, p.246-265.

**PAYA 2014b, 243-253** : PAYA (Laurent), Un théâtre comme un jardin ouvert sur une « perspective » dans l'entrée triomphale d'Henri II à Rouen (1550), *Représenter le pouvoir, images du pouvoir dans la littérature et les arts*, in (F. Mc Intosh-Varjabédian et M.-M. Castellani dir.), Berne 2014, Peter Lang, p. 243-253.

**VIOLLET-LE-DUC 1872, 369** : VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Entretiens sur l'architecture*, vol. 2, Paris ; A. Morel, 1872.

**TOULIER 2004** : TOULIER (Christine), L'apport du cadastre à la recherche sur les jardins historiques : l'exemple du département du Maine-et-Loire [en ligne], *In Situ*, n°5, 2004. Disponible sur <https://journals.openedition.org/insitu/2320>

**SAHUC 1907, 5-68** : SAHUC (Joseph), Familles nobles et bourgeoises de Saint-Pons-de-Thommières, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, VII, XXVII, 1907, p. 5-68.

**SAVOT 1624** : SAVOT (Louis), *L'architecture française des bastimens particuliers*, Paris ; S. Cramoisy, 1624.

**SERLIO 1545** : 67-71, SERLIO (Sebastiano), *Le premier livre d'architecture... Le second livre de perspective..., mis en langue françoise, par Iehan [Jean] Martin...* Paris ; J. Barbé, 1545, p. 67-71.

**SERRES, 1600** : SERRES (de) (Olivier), *Théâtre d'agriculture*, Paris ; I. Metayer, 1600.

**SIRVENTON 2016, 4-5** : SIRVENTON (Alain), Roquelune Maison des champs, in *Bulletin des Amis de Pézenas*, n° 76, mars 2016, p 4-5.

**SIRVENTON 2019, 9-15** : SIRVENTON (Alain), Montpezat Une maison des champs sur les rives de la Peyne, n° 90, sept 2019, p. 9-15.

## NOTES

1. Pour ne citer que quelques références : Litoux 2014, 67-80 ; De Meulemeester 2003, 8-15 ; Hébert, 2009.
2. Guillaume 1999.
3. Ceccarelli 2008.
4. Baldan 2017.
5. Paya 2014, 246-265.
6. Toulhier 2004.
7. Leroy-Ladurie 1966 ; Durand 2004.
8. Jaudon 2004.
9. Plantations d'oliviers.
10. Mode d'exploitation traditionnelle des terres où différentes cultures sont pratiquées en même temps sur le même terrain.
11. Plantations d'amandiers.
12. Le ferragines souvent plantées de vesces fauchées pour la nourriture des animaux.
13. Friches.
14. Bois de rivage.
15. Le Roy Ladurie 1966, 440.
16. Jaudon 2004, 21.
17. Alberti 1553, f°94v.-95r.
18. Savot 1624, 12.
19. Serres 1600, 5.
20. Alberti 1553, f° 191v.
21. Serlio 1545,
22. Paya 2014b, 243-253.
23. Serres 1600, 996.
24. Bonifas 1989, 107-124.
25. Viollet-Le-Duc 1872, 369.
26. Audurier Cros, 2020.
27. Serres 1600, 501.
28. Serres 1600, 457.
29. Serres 1600, 547.
30. Boyceau de la Barauderie 1638, 73-74.
31. Boyceau, de la Barauderie 1638, 71.
32. Falgairolle 1922, 390.
33. Le Roy Ladurie 1966, 361.
34. Base Mérimée, ministère français de la Culture : PA00135396.
35. Mazeran 2019.
36. Lieuran-les-Béziers (Hérault), château de Ribaute, extrait du plan de la terre de Ribaute, 1774, collection privée, publié par Frédéric Mazeran, *op. cit.*
37. Nougaret 1969.
38. Archives départementales de l'Hérault, 1 Fi 650, *Gravure par Tassin* (1634), 1 Fi 1300, *Vue cavalière par Matthäus Merian*, XVII<sup>e</sup> siècle, C 4107-1 *Plan de l'enceinte de la ville et château de Pézenas dressé entre 1746 et 1749.*
39. Archives départementales de l'Hérault, C 7930-5, *Pézenas : caserne de la Grange-des-Prés*, 1741.
40. Archives départementales de l'Hérault, C 7930-2, *Pézenas : caserne, Château de la Grange-des-Prés*, 1738-1740.
41. D'après plusieurs témoins cités par Jean Nougaret le jardin comprenait des merveilles telles que des bosquets regroupant les arbres par essences, des sculptures végétales (topiaires) et des fontaines dont un mécanisme dit rossignol animé, chantant sous la pression de l'eau. L'une des allées délimitées par des palissades végétales était bordée de 79 orangers. Le jardin disposait également d'un jeu de mail, d'une orangerie, de trois parterres dont un semé de fleurs.
42. Audurier-Cros, 2020.
43. Archives départementales de l'Hérault, C 4283-1 *Pézenas : cours de la Peyne*. 1748.
44. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA34000050.
45. Sirventon 2016, 4-5.
46. Sirventon 2019, 9-15.
47. Bonafé, 2012, 4-6 ; Mission Patrimoine Ville ou Pays d'Art et d'histoire de Pézenas s.d., 33.
48. Mission Patrimoine Ville ou Pays d'Art et d'histoire de Pézenas s.d., p. 33.
49. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103739.
50. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103512.
51. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103351.
52. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103477.
53. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103618.
54. Sahuc 1907, 5-68.
55. *Inventaire analytique des archives départementales*, Hérault, Série B, tome VII, p. 149.
56. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103738.
57. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103396.
58. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103663.
59. Mission Patrimoine, Pays Haut Languedoc et Vignobles s.d., p. 25
60. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103472.
61. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103764.
62. Au château de Vigny (95) dans la cour un bassin triangulaire contient un rocher et une statue, au château de la Rongère (53) un vaste triangle monumental borde l'axe de la perspective.
63. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103466.
64. *Ibid.*
65. Frégnac 1965, 291.
66. Martin 1900, 65.
67. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103730.
68. Base Mérimée, ministère français de la Culture, IA00029079.
69. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103762.
70. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA00103619.
71. Base Mérimée, ministère français de la Culture, PA34000077.





Éditorial.

## Dossier « Paysages »

Paysages en questions.....	7
Guy LAURANS	
Les paysages et le peintre.....	27
Jean-Pierre COURDIER	
Hommage à Gaston Baissette.....	35
Jean-Paul VOLLE et Christian GUIRAUD	
Hérault, de paysages en paysages.....	39
Jean-Paul VOLLE et Daniel BARTEMENT	
Évolution paysagère de la vallée du Salagou : L’Inversion du relief, et après ?.....	57
Jean-François DUMONT	
Les volcans agathois, témoins de l’évolution du relief littoral.....	73
Jean-Philippe DEGEAI	
Des mégalithes et des paysages sur le Larzac.....	89
Rémi AZÉMAR	
Ordonnancement et bonification des paysages des châteaux de l’Hérault (vers 1560-1650).....	103
Laurent PAYA	
Paysages de jardins.....	119
Vincent LARBEY	
La colonisation contemporaine du lido montpelliérain de Villeneuve-lès-Maguelone à La Grande-Motte.....	135
Marie-José GUIGOU	
Le paysage de la Tuilerie de Massane, à Grabels. Paysage perçu, paysage vécu, paysage imaginaire.....	161
Alix AUDURIER-CROS	
Que faire des paysages sonores ?.....	171
Guy LAURANS	
Le vent, élément paysager et ressource énergétique.....	179
Christian GUIRAUD	

## Varia

Les conflits du droit de pêche entre Sérignan et Vendres : État, marché, guerre et changement climatique.....	201
Shinya MUKAI	
Environnement et maçonnerie d’une maison de l’époque moderne dans le centre d’Agde (Hérault, France).....	211
Mans SCHEPERS et Henny GROENENDIJK	
Toujours tranquille, tête lourde et l’idée fixe : l’internement du sculpteur Paul Dardé pendant la Première Guerre Mondiale.....	221
Rafaël HYACINTHE	

## Comptes rendus d’ouvrages

Maisons et fortifications en terre du Moyen-Âge dans le Midi méditerranéen (Michel-Édouard BELLET).....	241
La croisade de Robert Ménard, Une bataille culturelle d’extrême droite (Christine DELPOUS-DARNIGE).....	243

1<sup>re</sup> de Couverture :

« **Mouette sur l’étang du Méjean** » par Gérard CALVET (Collection particulière)

### Directeur de la publication

Christian GUIRAUD

### Coordinateurs de la rédaction

Michel-Édouard BELLET, Guy LAURANS

### Comité de rédaction

Alain ALQUIER  
Hélène CHAUBIN  
Sandra CLOZIER  
Julien DUVAUX  
Jean-Claude FORET  
Raymond LOPEZ  
Christian ROCHE  
Jean SAGNES  
Jean-Paul VOLLE

Revue fondée en 1970 par *Les Amis de Pézenas*, éditée par l’Association Études sur l’Hérault, avec le concours du Département.

### Édition :

Association Études sur l’Hérault  
Président d’honneur : Jean NOUGARET (†)  
Président : Christian GUIRAUD

### Siège :

Boîte postale :  
Études sur l’Hérault  
Maison départementale des Sports  
66, place Égalité  
34080 Montpellier

### Couverture et mise en page

Raymond LOPEZ  
Études Héraultaises

### Impression

Couleur et Impression  
Parc Agropolis  
2214 Blvd. de la Lironde  
34980 Montferrier-sur-Lez

### Site internet

<https://www.etudesheraultaises.fr>

### Webmaster

Raymond LOPEZ  
etudesheraultaises@gmail.com



Prix : 25,00€ TTC



16214609